



DECLARATION LIMINAIRE CTL DU JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Madame La Présidente,

Nos gouvernants successifs ont égratigné les services publics. L'avenir risque de ressembler funestement aux années passées. Les administrateurs de la DGFIP n'ont de cesse d'appliquer avec circonspection les décisions de la hiérarchie. Sans projet réel, parfois à dose homéopathique mais toujours dans la douleur pour les agents et les usagers concernés, vous n'avez cessé de détruire le réseau de la DGFIP.

Aujourd'hui encore, nous sommes réunis pour entendre votre éternelle litanie qui ne sert que vous et des intérêts économiques qui dépassent l'intérêt général. La CGT, une fois encore, crie sa colère devant ce manque de clairvoyance. Les services publics, et ceux de la DGFIP en particulier ont toujours été garants de l'équité de traitement des usagers. Ils protègent les populations les plus fragilisées de nos territoires, ils assurent un service de qualité reconnu par tous et jouent un rôle essentiel dans la croissance de notre pays.

Le Finistère va cette année encore briller par son inaptitude à entendre les agents et les organisations syndicales : fusion des SIE, fermeture de trésoreries, transferts de gestions hospitalières...Une fois encore, juste par obédience, ce CTL va entériner le mal être des agents...tout en desservant l'intérêt général, et le tout avec un cynisme sans nom puisque , encore une fois, vous nous expliquerez qu'il y va de l'intérêt des agents qui souffrent du manque de moyens...oubliant que vous êtes responsable des difficultés que vivent ces personnels. L'insupportable est largement atteint dans nombre de services.

Votre décision de fusionner les SIE a valeur d'exemple. Depuis des années, les SIE subissent des transferts de charge, font face à de nouveaux dispositifs, à de nouvelles législations, à des notes administratives en masse, à de nouvelles applications informatiques, à l'effet de la crise sur les redevables avec toujours moins d'effectifs. Cette fusion déboucherait sur une taylorisation des SIE.

Depuis des années, vous contractez le réseau en supprimant des trésoreries que vous avez amené auparavant à un seuil critique en terme d'emploi. La Direction Générale prévoit d'ici 2017 la fermeture de 850 postes comptables de 4^{ème} catégorie ayant à leur tête un inspecteur. Le projet de loi sur la simplification de la vie des entreprises cache dans son article 25 la possibilité offerte aux collectivités territoriales de confier nombre des missions relevant actuellement des comptables publics à un organisme « public » ou privé, après « avis » du comptable public. Il ne s'agit bien que d'un simple avis ! Au-delà de ces fermetures, c'est bien du devenir du service public local dont il s'agit.

L'Etat entend se dégager de son rôle de comptable auprès des collectivités locales comme des établissements publics.

La CGT constate une dissociation vertigineuse entre le discours officiel et la réalité vécue par les agents.

Les Ministres M.Pierre Moscovici et M.Bernard Cazeneuve ainsi que le Directeur Général mettent en avant une « stratégie de confiance » dans laquelle ils affirment savoir et connaître « le caractère essentiel de la qualité de vie au travail et du soutien...un dialogue social confiant et ouvert, une attention permanente aux conditions de travail... Il n'y a pas de plan caché. Nous évoluerons de manière concertée dans l'esprit de transparence et d'efficacité qui nous anime »

Ce que promet la Démarche Stratégique...un management fondé sur le soutien plus que sur le contrôle.

Les agents de la Direction Générale des Finances Publiques que nous représentons ont droit à la vérité sur leur avenir. Le mensonge et la dissimulation ne peuvent être érigés en règle au sein de notre administration qui semble confondre transparent et translucide.

La CGT rappelle que les collègues méritent bien mieux que cela.

Nous militons pour le maintien d'un service public de qualité avec des agents en nombre suffisant pour l'assurer. Aujourd'hui, non seulement le nombre d'agents n'est plus suffisant pour assurer nos missions de service public (encore 2000 emplois supprimés en 2015). Mais au nom de ce que vous nommez une situation **contrainte**, vous fermez des trésoreries, fusionner les SIE, transférez des gestions hospitalières...

Devant autant d'opacité, la CGT ne peut que s'interroger sur le devenir de toutes les autres missions : assiette, recouvrement, contrôle, enregistrement et cadastre.

MORLAIX

Vendredi 19 Septembre des agriculteurs ont incendié le centre des Finances publiques de Morlaix.

Plusieurs trésoreries de proximité ont subi ces derniers jours des dégradations.

Les centres des Finances publiques visés ne peuvent être un exutoire aux effets d'une crise dont les agents des Finances publiques ne sont en rien responsables.

Les agents subissent eux mêmes les effets de la crise au travers des mesures d'austérité : manque d'effectifs, gel des salaires, conditions de travail dégradées.

L'Etat doit garantir à ses agents la qualité de leurs conditions de travail.

La protection des agents et de leur outil de travail doit être une priorité absolue.

Notre organisation syndicale condamne ces exactions et demande que leurs auteurs soient cette fois, activement recherchés et poursuivis.

Ce qui domine c'est un sentiment d'injustice de la part des agents des Finances publiques face à la situation qu'ils vivent.

C'est pourquoi ils exigent que des mesures concrètes soient prises pour les protéger ainsi que les locaux dans lesquels ils exercent leurs missions de service public.

En s'y attaquant, c'est à l'ensemble de nos missions que ces agriculteurs s'en prennent.

Les agents de Morlaix réclament en urgence d'être logés ensemble et sans dépeçage des unités de travail dans des locaux adaptés pour exercer les missions de service public auxquelles ils sont attachés.

Ils demandent que l'administration s'engage à maintenir le pôle de Morlaix et tous les services qui y fonctionnent .

Cette demande qualifiée de « légitime » par Monsieur Eckert doit être suivie des faits .

Les agents de Morlaix devront faire face une fois de plus, à leurs charges de service dans un environnement dégradé.